

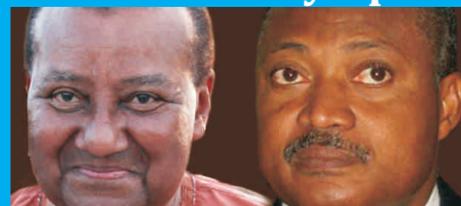
Togo Assistance lancé
Plus de soins
d'urgence pour
les accidentés P 2

Plainte pour violation des Droits de
l'homme dans le dossier d'atteinte
à la sûreté de l'Etat

La Cour de justice de la
CEDEAO rendra son
verdict le 21 février 2013

P 3

UFC / ANC, la haine sans limite
Quand Fabre refuse de
serrer la main à Gilchrist
à la veillée funèbre de
Da Rosita Olympio P 5



LE

LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 102 mercredi 12 décembre 2012 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

La deuxième décadence de l'empire du Mali

Deux grands empires ont marqué l'histoire de l'Afrique de l'ouest : l'empire du Ghana et l'empire du Mali.

L'empire du Ghana a laissé des traces indélébiles dans la mémoire des hommes. Le souvenir de son passé glorieux a même incité Kwamé Nkrumah à reprendre dans la fièvre nationaliste ce nom glorieux pour l'ancienne Gold Coast des derniers vestiges britanniques.

Le Mali a repris aussi le nom d'un empire englouti dans les méandres de l'histoire mais dont l'étendue et le prestige n'ont rien à voir avec la saga qui se joue depuis des mois à Bamako, ville-capitale amputée puisqu'elle ne rayonne plus sur le nord du pays.

Forts de leurs glorieux héritages, le Ghana et le Mali ont pendant longtemps été considérés comme des modèles de démocratie à l'africaine. Mais si le modèle ghanéen tient encore la route, il y a bien longtemps que l'étoile du Mali a pâli comme si ce qui était autrefois un empire prestigieux s'étendant sur toute la boucle du Niger avait connu une deuxième décadence. ■

La Rédaction



© Photos Louis Vincent

La "contestatite électorale aiguë" gagne-t-elle le Ghana?

P 6

UNIR implante ses
points focaux dans les
villages, cantons et
préfectures du Togo

P 6

Brillante participation du Togo au
concours ouest africain du
tourisme et de l'hôtellerie
L'Hôtel EDA-OBA
auréolé

P 2

Insolite **Que se passera-t-il à 12h 12min 12s ce mercredi 12/12/12 ?**
Le bonheur et le malheur sont dans les chiffres

P 3

Togo Assistance lancé Plus de soins d'urgence pour les accidentés

Dorénavant les victimes des accidents de la circulation causés par les engins assurés n'auront plus de mal à accéder aux premiers soins. Togo Assistance une société anonyme vient d'être lancée officiellement en ce sens. La cérémonie de lancement a eu lieu le vendredi 7 décembre 2012 à l'Hôtel Sarakawa de Lomé. C'était autour du thème : « Secours d'urgence aux victimes d'accidents de la circulation ».

Togo Assistance vient donc en appui aux activités des sapeurs pompiers en apportant des secours d'urgence aux victimes des accidents de la circulation en premiers soins. A base de ses ambulances, Togo Assistance va procéder à l'évacuation rapide des accidentés sur les centres de santé. En collaboration avec les assurances du Togo, il suffit aux propriétaires des engins de souscrire à des polices d'assurance et de payer la quittance de protection de Togo Assistance, toujours auprès des compagnies d'assurance. Cette quittance qui ne devra pas dépasser deux mille francs Cfa selon le premier responsable de cette structure, son Directeur Général Pomedonowo Elom Eric : « Togo assistance vient juste appuyer les efforts du gouvernement je voudrais dire les efforts que fournissent les sapeurs pompiers en faisant des secours d'urgence. Le premier volet, nous allons procéder à l'évacuation rapide des victimes d'accidents



Le DG présentant ses ambulances

de circulation, organiser la répartition de nos ambulances le long de la Nationale n°1 surtout dans les chefs-lieux des régions et à Lomé où se passent plus de cinquante pour cent des accidents par jour. Le deuxième volet, Togo Assistance en partenariat avec les compagnies d'assurances fera en sorte que les premiers soins soient pris en charge ce qui permettra aux médecins urgentistes de porter réellement une assistance directe et spontanée aux victimes d'accident de circulation.»

Il faut dire que Togo Assurance assure les premiers soins et les personnes dans ou sur les engins ou encore hors des engins peuvent bénéficier des soins jusqu'à hauteur de deux cents mille francs (200 000) Cfa. Togo Assistance est le prolongement de l'Association Togolaise pour la Protection des Bénéficiaires d'Assurance Automobile (ATPB2A), lancée en 2007.■

Magloire A.

Brillante participation du Togo au concours ouest africain du tourisme et de l'hôtellerie L'Hôtel EDA-OBA auréolé

Le complexe hôtelier EDA-OBA situé sur le plateau central nord de Tokoin à Lomé est classé deuxième hôtel cinq étoiles en Afrique de l'ouest, et dans la catégorie du prix ouest africain du meilleur centre de conférence et de convention il occupe la première place. L'hôtel EDA OBA a été distingué lors de la troisième édition d'EKO, une manifestation touristique à Lagos au Nigéria au cours de laquelle le Prix Ouest africain du Tourisme et de l'Hôtellerie (WATHAWARDS en Anglais) est décerné aux meilleures entreprises touristiques qui ont fait leur preuve dans le domaine de l'excellence au cours de l'année. Pour cette année 2012, au total 22 catégories étaient ouvertes aux concurrents. C'est la première fois que le Togo participe à ce concours représenté par l'hôtel EDA OBA, un complexe hôtelier qui totalise à peine cinq ans d'existence. Les deux trophées ont été présentés à la presse dans les locaux de l'hôtel. Une occasion pour le propriétaire des lieux M. Hilaire LOCOH-DONOU de témoigner sa reconnaissance au personnel hôtelier dont l'application a permis l'obtention des deux prix.



Hilaire Locoh-Donou en blanc

Le prix EKO est reconnu et certifié par l'Institut de l'Hôtellerie du Royaume-Uni, l'Institut Nigérien d'Hôtellerie et de Restauration et des ministères du Tourisme des pays de la CEDEAO. Le prix récompense et offre une visibilité aux hôtels et restaurants, Agences de voyage et de tourisme dans l'espace CEDEAO. Pour cette 3ème édition, des hôtels de renom venant des pays ouest africains comme le Ghana, Nigéria, Gambie, Cote d'Ivoire étaient en concurrence.

Il faut dire que depuis la fermeture de l'hôtel 2 février pour des travaux, l'Hôtel EDA OBA est le seul hôtel à cinq étoiles dont dispose le Togo.■

AK

10e Foire Internationale de Lomé Togotelecom a marqué l'évènement avec ses différentes offres

La 10e Foire internationale de Lomé ouverte le 23 novembre dernier a refermé ses portes le 10 décembre dernier après dix-sept jours d'activités. La foire de Lomé qui se veut une foire de toutes les opportunités aux opérateurs économiques a été officiellement sponsorisée par Togotélécom. La référence en matière de télécommunication au Togo a marqué sa participation à la foire par ses trois journées animées tant dans le stand que dans la salle de conférence du Centre Togolais des Expositions et Foire de Lomé (CETEF). De plus la participation de Togotélécom cette année a apporté beaucoup d'innovations dans le déroulement de la foire de par ses services et ses offres à l'égard des exposants et des visiteurs. Togotelecom a eu un grand stand à la foire pour le renseignement des visiteurs.

La période de la foire a été une occasion pour Togotelecom d'informer les visiteurs sur les mesures en vigueur dans le domaine d'Internet depuis le 1er juin 2012, des mesures qui visent à offrir le meilleur des services aux clients et

vont de l'augmentation des débits Hélim Fixe à la mise sur le marché de l'offre Lap Top Hélim sans oublier les baisses de tarifs Hélim Fixe et Hélim Nomade notamment. Durant les 17 jours de l'édition 2012 de la Foire Internationale de Lomé Togotélécom a offert plusieurs produits aux exposants et aux visiteurs. Pour avoir la connexion Internet avec un modem, du wifi et un crédit de communication de 12 000f qui couvre toute la durée du déroulement de la foire, il fallait juste déboursier 29 500 F CFA forfaitaires. Des produits comme illico smartphone mono, un terminal smart avec une activation gratuite à Internet en plus d'un crédit de communication de 10 000FCFA ont été aussi offerts. Une offre dédiée spécialement aux exposants et dénommée m'fri foire était également disponible. Un Cyber Café a même été créé sur le site de la foire pour faciliter la tâche aux exposants. Les autres offres sont les produits habituels que sont Illico Classic, Illico Cam, Illico Basic, Souscription ligne Chemoi ; Illico Smart et la Réactivation gratuite de carte SIM Illico.



DG Foire et DG Togotélécom

Les prestations de Togotélécom et ses efforts pour une meilleure communication au Togo ont été présentés aux visiteurs et aux clients le 8 décembre dernier au cours de la journée de Togotélécom qui s'est déroulée dans la Salle de Conférence du CETEF. Cette journée a été présidée personnellement par le Directeur de Togotélécom, M. Sam Pétchédibadi Bikassam et ses proches collaborateurs. Cette journée a permis des entretiens avec les clients et des éclaircissements fournis aux visiteurs de la Foire. Avant cette journée du 8 décembre, Togotélécom a observé le 04 décembre ; la journée professionnelle, une journée d'intégration-Service.

Toutes ces deux journées ont été précédées de la journée de fidélisation Ba'al le 24 novembre. On a noté également la promotion le mercredi 28 novembre 2012 de l'Illico Classic dont le prix a été revu à la baisse.■

B. K.



Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

Réceptisé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication

Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction

Schmidt EZA, BRHOOM Kwamé

Dieudonné ESSOHANAM

Sémy MAREKA, Magloire A., Wilfried Ted

Correcteur

S. Didier

Infographie

Raphaël AHIALE

Adresse

Route de Mission Tové, non loin du Petit

Séminaire, Agoè

Tél: +228 90 15 87 53

+228 22 41 92 91

13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie

La Colombe

Tirage

2000 exemplaires

UNIR implante ses points focaux dans les villages, cantons et préfectures du Togo

En marge de l'accueil inoubliable réservé par les populations de la région de la Kara au Président Faure GNASSINGBE après les rumeurs malveillantes qui l'annonçaient comme mort lors de son récent séjour israélien, l'état major du parti UNIR avec à sa tête les vices-Présidents Georges AÏDAM et FOLI BAZI Katari, a installé officiellement les membres des points focaux du parti dans la préfecture de la Kozah.

A Kara, ce samedi 8 décembre 2012, ce sont au total 192 militants et militantes du parti qui ont été officiellement installés comme membres des points focaux dans les 15 cantons de la Préfecture de la Kozah et les 9 zones de la Commune de Kara. Ces membres des points focaux, en attendant la tenue du congrès d'UNIR et la mise en place effective et définitive de toutes les instances du parti, ont, entre autres, pour tâche de travailler à l'expansion des idéaux et à l'enracinement du parti UNIR, de sensibiliser et d'amener les électeurs à s'inscrire sur les listes électorales et d'œuvrer à assurer une victoire éclatante au nouveau parti lors des prochaines élections.

M. Tchao SOTOU BERE, ancien ambassadeur et président des points focaux des cantons et zones de la commune



Installation points focaux UNIR

de Kara, a déclaré au nom de ses collègues élus et officiellement installés en ce jour, qu'ils avaient tous conscience des grands défis qu'ils doivent relever avec le Président Faure, avant de réaffirmer l'engagement de tous à tout mettre en œuvre pour la réalisation des objectifs du parti.

M. Koffi WALLA, représentant personnel du Chef de l'Etat à cette cérémonie

d'investiture les a félicités en ces termes: « Avoir une vision c'est bien, mais la réaliser c'est toujours difficile, c'est pourquoi nous vous remercions pour votre engagement à accompagner le Président Faure dans sa vision. » avant d'ajouter en guise de soutien « Vous ne pouvez pas échouer parce que vous n'êtes pas seuls. Tous ici, nous vous accompagnerons dans votre noble mission.»

Les deux vices-Présidents Georges AÏDAM et FOLI BAZI Katari ont prodigué des conseils utiles aux membres des points focaux au moment de les installer officiellement. Dans les jours qui viennent les membres des points focaux d'UNIR seront installés dans les villages. Les autres préfectures et villes du Togo passeront également à l'installation des membres des points focaux. Il faut préciser que ces militants et militantes, membres de ces points focaux, ont été choisis à l'issue des élections qui ont eu lieu dans les villages, cantons et zones de la communes. Et au sein de chaque point focal dont le nombre de membres varie entre 7 et 9 il y a des membres de l'ancien RPT, les dissidents de l'opposition, les représentants de la société civile et les nouveaux adhérents du parti UNIR.

Créé le 14 Avril 2012 à Atakpamé, le parti UNIR se prépare à travers la recherche de l'efficacité pour un positionnement et une implantation nationale capable de lui garantir la victoire lors du premier test populaire auquel il sera soumis lors des prochaines échéances électorales dont les dates seront bientôt connues. ■

Schmidt EZA

Plainte pour violation des droits de l'homme dans le dossier d'atteinte à la sûreté de l'Etat La Cour de justice de la CEDEAO rendra son verdict le 21 février 2013

Lors de son audience foraine du 11 décembre 2012 qui s'est tenue à Ibadan (République fédérale du Nigeria), la Cour de justice de la CEDEAO s'est déclarée compétente pour examiner les plaintes dont elle a été saisie par les personnes qui ont fait état de mauvais traitements subis lors de leur détention dans le cadre de l'affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat d'avril 2009.

Les conseils de l'Etat togolais avaient soulevé une exception d'incompétence en se fondant sur l'autorité de la chose jugée. Il faut rappeler que la Cour suprême avait en effet rejeté le pourvoi en cassation des plaignants.

Les défenseurs de l'Etat avaient également plaidé le



Image d'archives

défaut d'objet pour amener la Cour d'Abuja à se déclarer incompétente. Ils estimaient en effet que le rapport de la CNDH ayant recommandé l'octroi des réparations aux victimes, il n'y avait plus lieu de porter l'affaire en justice. Mais la Cour de justice de la CEDEAO usant de son pouvoir souverain d'appréciation a décidé d'examiner les plaintes. Bien entendu, il n'est pas question de rouvrir le procès, l'affaire étant déjà classée mais de voir dans

quelle mesure les réparations octroyées sont à la hauteur des préjudices subis par les victimes.

Le verdict est attendu le 21 février 2013 mais cette fois-ci à Abuja. Mais l'on peut d'ores et déjà retenir que la cour d'Abuja n'est pas une juridiction supranationale c'est-à-dire dotée de la capacité de remettre en cause les décisions rendues en dernier ressort par les juridictions nationales. Mais elle a une compétence très étendue sur les questions de droits de l'homme dans lesquelles généralement elle ne prive pas, sans doute pour des raisons pédagogiques de sanctionner les Etats. ■

S.M

Insolite

Que se passera-t-il à 12h 12min 12s ce mercredi 12/12/12 ?

Le bonheur et le malheur sont dans les chiffres

Ce mercredi 12 décembre 2012 restera une date unique dans l'histoire de l'humanité. Et l'intérêt qu'on lui porte lui vient, bien évidemment du chiffre 12 qui apparaît trois fois dans son écriture. En effet, nous sommes bien aujourd'hui le 12.12.12. Et tout comme l'an dernier, à la date du Vendredi 11 Novembre 2011, le 11.11.11 avait lui aussi inspiré certaines personnes qui ne veulent aucunement y voir un jeu de chiffres et une harmonieuse coïncidence des chiffres. Cette fois les prévisions et les prédications s'annoncent plus sérieuses et plus alarmantes. Des pasteurs et autres prophètes ont annoncé depuis le début d'année que cette année 2012 serait très particulière du fait du douzième jour du douzième mois qui se révèle être finalement aujourd'hui. Alors que plusieurs de ces oracles annoncent qu'il se produira quelque chose d'extraordinaire aujourd'hui,

certain se sont montrés plus précis et plus alarmants en annonçant la fin du monde pour aujourd'hui. Cette annonce tapageuse dans certains milieux, à propos d'une date supposée satanique et a été ironiquement reprise par la rumeur et voire même dans certaines chansons des artistes togolais. A l'inverse, d'autres personnes pensent qu'à 12 heures 12 minutes ce mercredi 12.12.12, si vous arrivez à prononcer un vœu à l'heure précise, celui-ci se réalisera pour contribuer inéluctablement à votre bonheur. Une double interprétation que nous jugeront d'ici la fin de la journée. Vos témoignages nous intéressent à plus d'un titre.

Bonne chance à toutes et à tous et surtout bonne fête patronale à toutes celles qui se prénomment Jeanne. ■

La Rédaction

Première Foire aux Droits de l'Homme L'autre preuve de l'engagement du Togo à promouvoir les droits humains

Il s'est ouvert depuis ce 10 décembre sur l'Esplanade du Palais des Congrès de Lomé, une foire pas comme les autres. La plupart des foires qui sont organisées au Togo jusque-là sont des rencontres commerciales où la recherche du produit est le but principal. Mais le Togo vient d'innover au travers du Ministère des Droits de l'Homme, de la Consolidation de la Démocratie et de la Formation Civique. Il s'agit de la « Foire aux Droits de l'homme », une initiative qui intervient dans le cadre de la commémoration de la 64e Journée Internationale des Droits de l'homme. Elle se déroule sous le thème : « Inclusion et droit de participer à la vie publique »

Après la cérémonie officielle d'ouverture qui a été présidée le lundi dernier par le Premier Ministre, les participants à la première Foire aux Droits de l'homme du Togo ont eu droit dans l'après-midi à la projection d'un film suivi d'une Conférence-débat sur le thème : « La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, 64 ans après ». A la suite de cette projection de film, les lauréats du concours organisé par le bureau du Haut

Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH) au Togo ont reçu leur prix pour les meilleures productions médiatiques sur les Droits de l'Homme et les principes démocratiques. C'est hier mardi que les participants sont rentrés dans le vif du sujet de la « Foire aux Droits de l'Homme ». C'est le Chef Protection de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), Koudjo PIE qui a développé le thème principal de la 64e journée des Droits de l'homme au Togo. Ce membre éminent de la CNDH a présenté les dispositions légales et les efforts des autorités togolaises pour rendre effective le principe d'inclusion et du droit à participer à la vie publique. Un débat a suivi sa présentation démontrant ainsi l'intérêt des togolais à la question des droits de l'homme. Il en ressort que des efforts restent encore à faire pour permettre à tous les citoyens togolais de participer à la vie publique.

« Le droit de vote, le droit d'être éligible et le droit de manifester » a été le deuxième thème qui a été abordé dans l'après-midi d'hier mardi sur le site de la foire.



Un stand à la Foire des Droits de l'Homme

Développé par le substitut au Procureur de la République, Me Djifa Kokoroko, ce thème a suscité un débat enrichissant sur la question des manifestations publiques, sujet sur lequel pouvoir et opposition ne s'entendent pas toujours faute aux interprétations des textes régissant ce droit. Plusieurs associations de la société civile et de défense des droits de l'homme sont présentes à la cette première édition de la Foire aux Droits de l'Homme. On peut citer entre autres, le GF2D, Amnesty-Togo, Nouveaux Droits de l'Homme, l'ATDPDH, l'ACAT-Togo, CACIT, l'AUSEP, le HCDH, le PNUD, la Commission Justice et Paix de l'Archidiocèse de Lomé. Toutes ces associations et organismes internationaux

disposent de stand sur l'Esplanade du Palais des Congrès où ils exposent, échangent avec les visiteurs sur les droits de l'homme. C'est également l'occasion des informations sur les mécanismes de défense des droits de l'homme comme le fait spécialement le HCDH.

Cette première Foire aux Droits de l'homme est organisée grâce à certains partenaires techniques et financiers dont le Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Elle est ce 12 décembre à son dernier jour. Avant de fermer ses portes, elle offre aux participants et aux défenseurs des droits de l'homme, la possibilité de débattre sous le coup de 10 heures de « La Contribution du citoyen à la gestion de la chose publique ». Ce thème sera préalablement développé par Mme Adjima Vicintia qui représente la Société Civile. Les activités de la Foire aux Droits de l'Homme 2012 seront clôturées par un concert musical des artistes togolais. ■

BRHOOM Kwamé

Problématique de l'emploi des jeunes au Togo : le Fond d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes, FAIEJ déjà opérationnel

C'est une initiative du gouvernement togolais visant à répondre à l'impératif de l'emploi des jeunes. Le FAIEJ (Fond d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes) remonte au 14 novembre 2006. Il est piloté par le Ministère du Développement à la Base de l'Artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes. L'opérationnalisation de ce fond a fait l'objet d'une journée de réflexion, le 6 décembre dernier au siège de la BOAD à Lomé.

Pour Mme Céline Saouda Mivéador, Directrice générale du FAIEJ, « l'organisation de cette journée s'inscrit dans une dynamique participative en un dialogue tripartite : le FAIEJ comme modérateur entre jeunes et institutions de financement. Cela permettra en effet de relever l'asymétrie des informations exigées par les institutions de financement et les faiblesses du jeune à y répondre, fruit jusqu'ici de la difficulté d'accès au financement ». La journée avait aussi pour but de mobiliser les divers acteurs de promotion et de financement de l'entrepreneuriat des jeunes à travers un partenariat stratégique dynamique. C'était également l'occasion de faire connaître ce fond et d'échanger sur le dispositif que la nouvelle institution compte mettre en place afin de répondre efficacement à la problématique de financement du jeune primo entrepreneur. Des recommandations et propositions concrètes ont été formulées à l'issue de cette journée de réflexion.

Il faut Rappelé qu'auparavant, Mme Victor Tomégah Dogbé dans son allocution donnant le ton à l'ouverture des travaux en présence de sa collègue du commerce et de la promotion du secteur Privé, Bernadette Légézim Balouki et du Représentant Résidant de la Banque Africaine de Développement, Serge N'guessan, a fait remarquer que : «



Table d'honneur

l'initiative d'insertion économique des jeunes se heurte souvent à des obstacles divers qui sont tantôt d'ordre institutionnel, tantôt d'ordre culturel ou financier et parfois imputables aux jeunes promoteurs eux-mêmes ». Pourtant avait-elle souligné : « l'auto emploi identifiée comme le plus grand potentiel d'emploi constitue une piste sérieuse à explorer dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de promotion de l'emploi des jeunes au Togo ». C'est quand même 2 073 000 de jeunes sur une population totale de 6 millions ; la question mérite bien de faire objet d'attention distinctive !

Au-delà des financements directs et indirects que le fond ambitionne d'octroyer dans les divers secteurs prévus en l'occurrence l'agriculture, l'agro-industrie, l'artisanat, les technologies de l'information et de la communication et les énergies renouvelables, le volet formation en amont ainsi que le suivi et accompagnement post financement font aussi partie de la stratégie prévue de mise en œuvre du FAIEJ pour un succès effectif vivement souhaité. Le fond bénéficie déjà de l'appui financier de la BAD et du PNUD. ■

Anges SOGO

COIN DE LA RECONCILIATION

Recommandation 20 de la CVJR L'enseignement des droits de l'homme à tous les niveaux

Le moyen le plus sûr de lutter contre le crime, est de perfectionner l'éducation. Pour ce faire, la commission recommande à l'Etat de définir une politique claire en matière d'éducation aux droits de l'homme et de mettre à disposition les ressources nécessaires conformément aux engagements pris par l'Etat en la matière. Insérer dans les programmes scolaires, l'éducation aux droits de l'homme afin de disposer les bases d'une formation à la citoyenneté, gage du respect de soi, des autres, de l'Etat et de ses règles et institutions. Assurer l'enseignement spécifique des droits de l'homme aux forces de police et de l'armée, aux magistrats et aux autres membres du corps judiciaires, aux journalistes et aux autres corps intéressés afin d'en prévenir les violations ; vulgariser les droits de l'homme auprès de tout citoyen afin d'améliorer la connaissance par tous de leurs droits et l'accès à la justice.

Société

Poussée par ma mère, j'ai fini au trottoir

C'est un témoignage poignant, mieux une confidence, faite par une lectrice de votre journal au Briscard. Naturellement, ni les noms des personnes citées, ni ceux de certains endroits, ne sont réels. Une disposition pour mieux garantir l'anonymat à cette femme qui a voulu à travers son audacieux témoignage, nous retracer l'itinéraire de plusieurs que vous et nous rencontrons souvent la nuit et sur qui nous craquons ou bien souvent portons des jugements de valeur et des accusations. « Appelez-moi comme vous voulez ! Au moment des faits, je portais le nom de Lydia, je trouvais ce nom fun et plaisant, facile à prononcer et adapté à la saleté de boulot que je faisais pour nourrir mon fils et m'occuper de mes deux demi sœurs et plus tard de ma maman, une femme difficile avec laquelle les relations n'ont pas toujours été faciles. Cette histoire, je la raconte le cœur serré et la gorge nouée par un sentiment de honte, de culpabilité et surtout d'impuissance. Je n'avais pas le choix ! Bref je pensais qu'il n'y avait pas d'autres choix que le gain facile. Dieu m'a donné un corps de rêve et il fallait que j'en profite. Que j'en profite par nécessité car si j'avais réellement le choix, je n'aurais pas fait ce que j'ai fait aujourd'hui. Non, je ne regrette rien. J'ai fait ce que j'avais à faire pour survivre et aider ceux que je devais aider. Je suis encore célibataire car plusieurs fois, j'ai raté l'occasion de me marier. J'ai réussi à m'en sortir avec l'aide d'un burkinabè qui m'a tendu la perche mais qui n'a pas eu le courage et la patience nécessaires de faire de moi, une bonne femme. Je ne dirais pas une femme parfaite, car je pense qu'en chacune d'entre nous les

femmes, il y a le mal, le péché. Nous l'avons hérité selon la Bible, de notre grand-mère Eve.

C'est plutôt ma mère qui la première m'a poussée à la débauche. Ce n'était pas volontaire au départ, mais par la suite, elle m'a acculée pour me pousser définitivement à la rue.

Je suis l'aînée de cette femme qui aujourd'hui, n'est plus. Dieu merci car je n'ai plus à m'en plaindre. Cette femme que j'avais fini par détester m'a eue quand elle avait à peine 17 ans. Mon père, un autre vaurien était, selon plusieurs témoins de leur histoire, à l'origine de cette haine que m'a mère me nourrissait. Mon père l'aurait abandonnée après avoir formellement refusé être l'auteur de la grossesse qui m'a donné la vie. Mon enfance, je l'ai passée dans une Cour commune dans une maison riveraine du Camp RIT, actuel Camp Général Gnassingbé Eyadéma. Notre quartier malgré ses apparences paisibles, était un vrai nid de bandits et d'obsédés sexuels. Plusieurs filles perdaient leur virginité avant d'avoir l'âge de 16 ans. J'avais moins de 15 quand j'ai été « déviergée » par un étudiant qui venait manger chez sa sœur dans notre maison. Il me plaisait bien et malgré les précautions et les réguliers coups de fouet de ma mère, c'est ce jeune qui m'a ouvert la voie vers la vie sexuelle. Dans la soirée du jour où Jacques s'est adonné à mon dépucelage, ma mère l'a deviné. Peut-être parce que je me sentais mal à l'aise et que mon comportement m'a trahie. Peut être aussi qu'un autre cancre du quartier qui me désirait m'avait filée jusqu'au G3, la Cité des Etudiants qui se trouvait au Lycée de

Tokoin. Ma mère m'a tabassée cette nuit et m'a chassée de la chambre. A ses yeux, j'étais une malpropre, une peste et une dévergondée qui lui pourrissait la vie. « Ta mère a suffisamment de problème pour que tu lui en rajoutes » me conseilla une amie de ma mère qui m'a recueillie cette nuit là. Ce qui n'était pas faux. Ma mère n'était pas si chanceuse en amour, comme je le comprendrai seulement bien plus tard. Mieux elle n'avait pas un travail concret sous la main. Une dizaine d'années après ma naissance, c'est un homme déjà marié à deux autres femmes qui est venu lui mettre deux autres cordes au cou en lui faisant deux enfants. Mon petit frère Armand et notre benjamine Thérèse. Pendant longtemps et bien avant le décès de ma mère, ces deux petits ont été l'un des motifs pour lesquels je devais réussir à tout prix. Leur assurer une bonne éducation et surtout éviter que la petite Thérèse ne finisse comme ma mère et moi.

Pour revenir à ce jour où ma mère m'a poussée à dormir chez une de ses amies, j'ai ressenti une honte terrible, aggravée par le fait qu'aux yeux des parents et enfants du quartier, j'étais une sorte de petite pute. Ce qui a plutôt incité plusieurs jeunes gens et même des personnes âgées qui prétextant me donner des conseils, ont fini par me faire des avances. Un an plus tard, après ma première expérience sexuelle avec Claude, mon premier amour, j'ai grandi, j'ai d'ailleurs vite grandi au point où ses voisins étudiants et plusieurs autres me faisaient la cour à une allure que je ne contrôlais plus. J'étais une jeune adolescence et pour moi, cette affluence était la preuve que ma beauté était irrésistible. Claude n'avait pas



d'argent pour me maîtriser. Plusieurs offres m'étaient faites, parfois même par des grandes sœurs du quartier avec lesquelles j'avais sympathisées et qui me permettaient de bien m'habiller en m'offrant leurs vieilles sapes.

C'est un sous officier d'une quarantaine d'années qui a causé ma rupture avec Claude. Quand cet homme avec qui j'avais passé ma soirée est venu me déposer, c'est avec une gifle suivie de coups de pieds que Claude m'accueillit. Le militaire alerté par mes cris est vite revenu sur ses pas pour me récupérer des griffes de Claude. Pour le maîtriser, il a fini par le tabasser. Cette humiliation avait mis fin à cette relation que Claude disait fatigante du fait de ma puberté et de mes infidélités. J'étais à la fois malheureuse et affranchie pour m'épanouir, me faire de l'argent et ne pas finir malheureuse et seule comme ma mère. Mais je me trompais lourdement.

A suivre.....■

Le Briscard

UFC / ANC, la haine sans limite :

Quand Fabre refuse de serrer la main à Gilchrist à la veillée funèbre de Da Rosita Olympio

La scène se passait lors de la veillée funèbre de da Rosita Olympio sœur aînée de Gilchrist Olympio le jeudi 6 décembre dernier. la veillée tirait vers sa fin, tout le monde s'organisait à faire la queue afin de procéder comme cela se fait dans la tradition chrétienne aux salutations d'usage en serrant bien évidemment la main aux membres de la famille défunte. Parmi les membres influents de la famille à qui il fallait serrer la main et chuchoter quelques mots de compassion, figurait naturellement Gilchrist Olympio le dernier survivant de la descendance directe de Sylvanus Olympio le premier Président togolais. Le leader charismatique de l'UFC était assis à côté d'Eric Amerding époux de la défunte. Une forte délégation de l'Alliance Nationale pour le Changement(ANC) avec à sa tête son leader Jean Pierre Fabre était présente à cette veillée. Mais malheureusement et contre toute attente, la délégation se déroba des salutations d'usage et quitta les lieux prétextant que les membres de l'ANC ne voudraient pas se « salir »(citation fidèle) en serrant la main à Gilchrist Olympio qu'ils considéraient comme un traître. Il se raconte d'ailleurs que Ruben do Bruce également membre de l'ANC qui visiblement n'était pas au parfum de la consigne a été manu militari rappelé à l'ordre, le député s'est alors soustrait de la queue pour rejoindre ses frères politiques,



Gilchrist Olympio et Jean Pierre Fabre

ce qui n'a pas manqué de provoquer un scandale qui a sidéré plus d'un.

Au-delà de cette attitude déconcertante des premiers responsables de l'ANC, c'est le débat sur les rapports entre partis politiques qui est relancé. La politique est un jeu et les partis politiques loin d'être des ennemis ne sont que des adversaires. Les divergences qui opposent les uns et les autres doivent se situer au niveau des idées et non des personnes. Voltaire au 18e siècle en déclarant : « je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites mais je me battraï jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire » construisait

sans le savoir les fondements de la tolérance en politique qui semble toujours inaccessible à des démocrates autoproclamés du 21e siècle. Le Togo on le sait s'est engagé dans le processus démocratique depuis 1990. Aujourd'hui tout le monde s'accorde à reconnaître que des avancées ont été enregistrées même si beaucoup d'efforts restent encore à fournir aussi bien au niveau du gouvernement que des citoyens. Mais quand on se rend compte que ceux qui se sont érigés en chantres de la démocratie dès les premières heures du processus, sont aujourd'hui incapables d'accepter la moindre contradiction, on est parfois en droit d'être pessimistes. Si après 22 ans d'apprentissage démocratique, des leaders politiques se regardent toujours en chien de faïence et se vouent une haine inextinguible qu'en sera-t-il des militants ? La guerre entre l'UFC et l'ANC va au delà des considérations politiques. Les frères et amis d'hier aujourd'hui ennemis sont prêts à boire le calice de la haine jusqu'à la lie. Les élections approchent et si rien n'est fait, ces deux partis qui se partagent le même électorat risquent d'ériger le front électoral en un simple champ de bataille où aucun coup ne sera épargné. ■

Fab

La "contestatite électorale aiguë" gagne-t-elle le Ghana?

Nos voisins de l'ouest du Ghana étaient aux urnes le week-end écoulé pour choisir leur premier magistrat qui va présider aux destinées de l'ancienne Gold Coast pour les quatre prochaines années.

La prime au sortant a encore joué et a permis à John Mahama Dramani d'avoir une avance étriquée sur le malheureux Nana Akufo Addo dont l'heure ne semble avoir sonné.

Que faut-il retenir de cette élection présidentielle au pays de Kwamé N'kruma?

C'est presque désormais irréversible, le Ghana s'est inscrit sur la voie de la stabilité démocratique avec l'alternance en marche, quoiqu'elle soit dans la continuité.

Mais ce qu'il faut retenir et qui force l'admiration, ce n'est pas

uniquement l'alternance. C'est aussi cette stabilité démocratique saluée un peu partout et citée en exemple à un moment où l'étoile du Mali qui brillait naguère au firmament de la démocratie africaine pâlit dangereusement. Il faut aussi voir le comportement exemplaire de tous les acteurs politiques de ce pays de l'Afrique de l'Ouest, leur sagesse et de leur sens élevé du civisme qui y sont pour beaucoup dans le renforcement de cette stabilité.

Comme cela arrive partout ailleurs et comme la perfection n'est pas de ce monde, des défaillances organisationnelles ont été constatées et ont fait l'objet de contestations qui ont laissé place à quelque frayeur. Mais l'édifice démocratique de ce pays est resté debout car le perdant du

jour a demandé à ses partisans de garder leur calme et décidé de choisir la seule voie qui vaille pour la contestation des résultats d'une élection à savoir les voies juridictionnelles.

Cet acte mérite d'être souligné car si tous les perdants dans les crises électorales pouvaient faire preuve de la même compréhension et de la même attitude, l'Afrique serait épargnée de bien de violences post-électorales inutiles avec leurs lots de malheurs qui retardent le continent dans sa marche vers le développement.

A ceux qui battent le macadam ou choisissent la voie facile de la violence politique pour des revendications électorales, une leçon vient d'être administrée. La vitalité démocratique revendiquée à cor et à cri se mesure aussi à l'aune des voies et



Le Président élu John Mahama Dramani

moyens que l'on choisit pour exprimer ses revendications car les institutions judiciaires seules sont à même de juger de la légitimité de ces revendications.

La voie de la violence pour relayer des revendications sans fondement est tout aussi pernicieuse à la démocratie, c'est sous une autre forme la fraude car elle confisque en réalité la vérité

des urnes, le contestataire étant mû par ses certitudes qui peuvent ne pas se révéler vraies.

C'est bien ce que Nana Akufo Addo a bien compris et sa ligne de conduite devrait inspirer une certaine opposition togolaise qui ne jure que par la violence pour exprimer ses revendications.■

Dieudonné E

Dénonciation énergique de l'interprétation erronée de l'article 52 Le M150 était dans la rue



Le mouvement 150 a appelé le week-end passé les populations de la ville de Lomé et de ses environs à battre le pavé pour dénoncer énergiquement les interprétations abusives que certains regroupements politiques font des articles de la Constitution togolaise. Cette marche populaire réunit plusieurs milliers de personnes, près de 10000 personnes selon les organisateurs. Les manifestants bien encadrés par les forces de sécurité, ont déferlé dans plusieurs artères de la ville de Lomé pour déboucher enfin sur l'esplanade du Palais des Congrès siège de l'Assemblée Nationale.

Le M150 qui s'est érigé en sentinelle de la loi fondamentale de notre pays, s'est donné pour rôle de dénoncer toute mauvaise interprétation des articles de la Constitution d'où qu'elles viennent. En effet il y a de cela quelques jours, lors d'une sortie médiatique, les responsables du Collectif Sauvons le Togo (CST) trouvaient que le parlement actuel togolais n'était plus légitime du fait que les députés étaient arrivés au terme de leurs mandats et que la classe politique n'ait pas pu trouver un accord politique pour que le parlement puisse poursuivre ses activités. De plus les responsables du CST contestent la décision de la Cour Constitutionnelle qui a validé la légitimité de l'actuelle Assemblée Nationale. Pour cela le CST et ses alliés prévoient des manifestations à Lomé et à l'intérieur du Pays au début de l'année prochaine pour amener le gouvernement à ouvrir des négociations avec cette partie de l'opposition. Pour les responsables du M150, la Constitution togolaise règle ce problème de vide constitutionnel concernant l'Assemblée Nationale par son article 52 dont la compréhension est claire et limpide, on n'a pas besoin d'être un juriste de renom pour le comprendre.

Le M150 exhorte toute la classe politique togolaise à un sursaut patriotique pour sortir du statu quo actuel afin d'aller rapidement aux élections législatives et doter notre pays des institutions.■

Wilfried Ted

Après plusieurs mois d'errance au CST, la LTDH joue enfin son rôle La loi sur les manifestations publiques vulgarisées à travers le pays

Votée le 16 mai 2012 par l'Assemblée Nationale, la loi fixant les conditions d'exercice de la liberté de réunion et de manifestation pacifiques publiques au Togo pose parfois des problèmes d'interprétation à divers niveaux. Pour mieux faire connaître cet instrument juridique qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive, la Ligue Togolaise des Droits de l'Homme (LTDH) initie dans plusieurs régions économiques du pays des ateliers de vulgarisation. Il s'agit pour l'organisation de défense et de protection des droits de l'Homme d'amener les différents acteurs à cerner les contours de la loi dite « Bodjona ».

Le ton a été donné vendredi dernier à Lomé. Durant une journée, Organisation de la société civile, partis politiques et forces de sécurité ont échangé sur cette fameuse loi du 16 mai.

Plusieurs thématiques autour du régime juridique des manifestations, leur encadrement par les forces de l'ordre et de sécurité, la notion de liberté de manifestation et le respect des biens publics, sans oublier la notion d'ordre public retiennent l'attention des participants à ces différents ateliers organisés par la LTDH avec l'appui financier de la National Endowment for Democracy (NED).

Depuis l'adoption de la loi sur les manifestations pacifiques publiques, son application a permis d'obtenir des résultats en



Ministre Droits de l'Homme et Président LTDH

dents de scie. Si ce ne sont pas les organisateurs des manifs qui s'égareront dans la jouissance des prérogatives de la loi, ce sont parfois les forces de l'ordre et de sécurité qui versent dans les dérapages dans l'encadrement des manifestations.

En attendant que l'issue de ces ateliers permette un meilleur usage et une meilleure application du texte législatif du 16 mai, il faut tout de même saluer cette initiative de la LTDH qui après s'être engagée pendant plusieurs mois dans une aventure politique ambiguë aux côtés du Collectif Sauvons le Togo (CST), retrouve ainsi le terrain de la défense et de la protection des Droits de l'Homme, son véritable champ d'action.■

P Fabrice

La nouvelle manière de réussir...L'Internet !

Partenariat



Togotelecom

Ecobank

La Banque Panafricaine

à partir de

19 000*
F CFA TTC/mois

pendant 24 mois



* Offre soumise à conditions

Le matériel, l'installation et le service Internet sur 24 mois pour un même forfait mensuel !

TOGO TELECOM, La Référence

LAVAGE À GOGO !!! AU TOGO

PRESSING

du Golfe

« Le propre de l'élégance »

PROMOTION!!!
Chemise, Tricot, Polo, Corsage
FCFA
Le Vêtement

5003 vêtements
À partir de

-10% À partir de **2** vêtements

**15 Décembre
au 5 Janvier**

Novissi: Cel.: 91 04 79 61
Tél.: 22 61 95 55
Baguida : Cel.: 91 04 79 62
Tél.: 22 46 23 28
Shell Soted : Cel.: 91 04 76 63
Tél.: 22 46 23 29

Ramassage et livraison à domicile

Bd. AKEI, Quartier Novissi Tél.: (+228) 22 61 95 55 Fax: (+228) 22 61 95 56 Cel.: (+228) 91 04 79 61
-Baguida : Cel.: 91 04 79 62 / Tél.: 22 46 23 28
-Shell Soted : Cel.: 91 04 76 63 / Tél.: 22 46 23 29
01 B.P.: 4729 Lomé-TOGO E-mail: info@pressingdugolfe.com - www.pressingdugolfe.com

